

3^{ème} RALLYE D'ANJOU

18 mars 2012

FICHE de RESERVATION et D'ENGAGEMENT

Document
à retourner
au plus tard
le 10 mars 2012

Organisation Générale
Lion's Club Roi René - S.ROSSIGNOL
12 rue de la Préfecture 49000 ANGERS
s.rossignol@wanadoo.fr

Organisation Technique
CART Historique - H.JACONELLI
16 ave H.Bertho 44500 LA BAULE
carthistorique@hotmail.fr

Cette fiche de réservation et d'engagement * :

- devra être accompagnée d'un chèque de 150 € établi à l'ordre de:

LION'S CLUB ANGERS ROI RENÉ

- Le solde du prix sera à verser au plus tard le 10 mars 2012 à l'organisateur Général
- Votre engagement vous sera confirmé dès réception de celle-ci par l'organisation
- Votre chèque d'acompte vous sera restitué par retour si votre engagement n'est pas retenu ou si le véhicule n'est pas éligible. L'acompte restera acquis à l'organisateur en cas de désistement après le 10 mars 2012.

Catégorie choisie

AGUERRI

NAVIGATION

	PILOTE	EQUIPIER
NOM		
PRENOM		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE		
ADRESSE		
CODE POSTAL VILLE		
N° DE PERMIS		
DATE ET LIEU DE DELIVRANCE		
TELEPHONE		
FAX		
EMAIL		

DROITS D'ENGAGEMENT :

Les Droits d'engagement sont fixés à 200 € par équipage de 2 personnes(merci de vous mettre en relation avec l'organisation pour un deuxième équipier éventuel) ils comprennent : les plaques du rallye ainsi que les N° de course, le ro ad book, le repas du dimanche midi, la remise des prix, l'assurance garantissant la responsabilité du concurrent à l'égard des tiers, l'encadrement technique et sportif de la manifestation.

Fiche du véhicule à remplir impérativement au verso

Fait à

le

Signatures :

* Sous réserve de l'acceptation du dossier par l'Organisation.

VEHICULE

MARQUE:

MODELE:

TYPE:

CYLINDREE:

ANNEE:

PUISSANCE:

Cie d' Assurance:

N° POLICE:

IMMATRICULATION :

HISTORIQUE ET PALMARES DU VEHICULE:

HISTORIQUE ET PALMARES DE L' EQUIPAGE

Merci de nous adresser une copie de la carte grise, ainsi d'une photo couleur de la voiture

L'année de première immatriculation servant de coefficient multiplicateur pour le calcul du classement final.
(TOTAL des points de PENALITE X Année d'immatriculation = TOTAL FINAL)